

DELEGUES DU PREFET

Réf : Décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015 rectifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

délégués nommés			
nom	quartiers concernés	localisation	coordonnées
Mme Magali GENTIEU à compter du 1 ^{er} septembre 2020 pour 3 ans, soit jusqu'au 31/08/2023	<p><u>Quartiers prioritaires de la ville de WOIPPY :</u> Saint Eloy et du Roi Boileau/Prégénie (partie Woippy et partie Metz) <u>jusqu'au recrutement d'un nouveau délégué (en cours à décembre 2021)</u></p> <p><u>Quartiers prioritaires de la ville de METZ :</u> Bellecroix, Borny, La Patrotte/Metz-Nord, Sablon Sud, Hauts de Vallières et Boileau/Prégénie à METZ/WOIPPY (partie messine) <u>à compter de août 2021</u></p>	<p>Maison des Services Publics 3 rue du Chapitre 57140 WOIPPY</p> <p>76 route de Thionville 57000 METZ et Pôle des Lauriers 3bis rue d'Anjou 57070 METZ et 76 route de Thionville 57000 METZ</p>	<p>magali.gentieu@moselle.gouv.fr tél : 03.87.31.31.35</p>
Recrutement en cours à décembre 2021	<p><u>Quartiers prioritaires de l'arrondissement de FORBACH-BOULAY-MOSELLE :</u> Behren les Forbach, Forbach, Hombourg-Haut, Freyming-Merlebach, Folschviller, Valmont, Saint-Avold, Creutzwald</p>	Sous-Préfecture de FORBACH BOULAY MOSELLE	
M. Nicolas SERRY , pour 3 ans, à compter du 1 ^{er} octobre 2021, soit jusqu'au 30/9/2024	<p><u>Quartiers prioritaires de l'arrondissement de THIONVILLE :</u> Fameck, Uckange, Thionville, Yutz, Guénange</p>	Sous-préfecture de Thionville 6 rue du général Castelnau 57100 Thionville	nicolas.serry@moselle.gouv.fr tél 03 82 59 19 47